

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mardi 22 octobre 2024
18h30**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trois (3) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Marc Hébert	Directeur général adjoint
	Sylvie Benoit-Thériault	Directrice des Finances
	Philippe Albert	Directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Modification à l'arrêté procédural.
 - 5.1 Lecture intégrale de l'arrêté 045-03-2023.
 - 5.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 045-03-2023.

6. Modification au Plan rural - Panneau publicitaire.
 - 6.1 Lecture intégrale de l'arrêté 030-23-2019.
 - 6.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 030-23-2019.
7. Levée de la réunion.

Résolution 2024-263

Proposé par Yolane Thomas

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. MODIFICATION À L'ARRÊTÉ PROCÉDURAL

5.1 Lecture intégrale de l'arrêté 045-03-2023.

Proposition principale.

Résolution 2024-264

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'arrêté no 045-03-2023 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la lecture intégrale.

Amendement à la proposition principale.

Résolution 2024-265

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE la proposition principale soit modifiée afin de changer dans l'article 59 de l'arrêté 043-03-2023 les mots « trente (30) jours » par « sept (7) jours », et ce avant la lecture intégrale dudit arrêté.

Vote sur l'amendement à la proposition principale.

Le conseil vote sur l'amendement.

**6 OUI
4 NON**

AMENDEMENT ADOPTÉ

Vote sur la proposition principale.

Le conseil vote sur la proposition principale.

**8 OUI
2 NON**

PROPOSITION ADOPTÉE

Le maire fait la lecture intégrale de l'arrêté no 045-03-2023 avec la modification proposée.

Résolution 2024-266
Proposé par Chantal Mazerolle
Appuyé par Rita Benoit

QUE la lecture dans son intégralité de l'arrêté no 045-03-2023 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie » soit adoptée telle que lue par le maire.

9 OUI
1 NON

ADOPTÉE

5.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 045-03-2023.

Résolution 2024-267
Proposé par Chantal Mazerolle
Appuyé par Thérèse Brideau

QUE l'arrêté no 045-03-2023 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie.

9 OUI
1 NON

ADOPTÉE

Le maire fait la 3^e lecture par son titre de l'arrêté 045-03-2023.

6. MODIFICATION AU PLAN RURAL – PANNEAU PUBLICITAIRE

6.1 Lecture intégrale de l'arrêté 030-23-2019.

Résolution 2024-268
Proposé par Rita Benoit
Appuyé par Yolán Thomas

QUE l'arrêté no 030-23-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la lecture intégrale.

ADOPTÉE

Le maire fait la lecture intégrale de l'arrêté no 030-23-2019.

Résolution 2024-269

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Pierre Morais

QUE la lecture dans son intégralité de l'arrêté no 030-23-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » soit adoptée telle que lue par le maire.

ADOPTÉE

6.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 030-23-2019.

Résolution 2024-270

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Yolán Thomas

QUE l'arrêté no 030-23-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie.

ADOPTÉE

Le maire fait la 3^e lecture par son titre de l'arrêté 030-23-2019.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Réaldine Robichaud propose que la réunion soit levée à 18h58 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal